BILAN DE COMPETENCES - Formule approfondissement -19h

Explorer en profondeur votre profil et construire un projet professionnel cohérent.

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

Aqui s'adresse cette formule ?

Cette formule s'adresse à vous si vous souhaitez prendre le temps d'explorer en profondeur votre profil et de construire un projet professionnel solide, cohérent avec qui vous êtes et avec votre réalité.

Elle est particulièrement adaptée lorsque votre réflexion nécessite de croiser plusieurs dimensions : compétences, personnalité, intérêts, motivations, valeurs, besoins, aspirations et réalité du marché.

Durée, tarifs, profil

Durée : 19 heures soit 3 jours
Tarif : 1900€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)
Format : présentiel et/ou distanciel
Profils des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)
Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal
Dates et horaires : à définir
Délais d'accès : 2 à 3 semaines
Modalités d'inscription :
Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

Ce bilan vous permet de :

- Approfondir la connaissance de votre fonctionnement professionnel ;
- Analyser votre parcours et identifier vos compétences et ressources ;
- Explorer vos intérêts, motivations, valeurs et besoins ;
- Identifier les conditions favorables à votre épanouissement professionnel ;
- Faire émerger et comparer plusieurs scénarios professionnels ;
- Identifier vos compétences transférables ;
- Déterminer les compétences à renforcer ou à acquérir ;
- Confronter les projets envisagés à la réalité du marché ;
- Construire un projet professionnel cohérent et réaliste.

E.I Amandine BARLET –Consultante en bilan de compétences- Liberté Sens
247 chemin de Fontalun - 42450 Sury Le Comtal
www.liberte-sens.com – 06.37.17.62.30
Siret : 899 064 604 00015
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84420417542. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Niveau d’accompagnement

- **Connaissance de soi — Compréhension**

Vous explorez en profondeur votre fonctionnement professionnel en croisant différents outils et sources d'information afin de mieux comprendre vos ressources, motivations, besoins, valeurs et facteurs d'épanouissement.

- **Exploration professionnelle — Affinée**

Plusieurs scénarios professionnels sont étudiés et confrontés à la réalité des métiers et du marché de l’emploi, tout en tenant compte de votre personnalité, de vos modes de fonctionnement et de votre situation.

- **Construction du projet — Précisé**

Vous construisez un projet professionnel argumenté, réaliste et cohérent, accompagné d'un plan d'action précis.

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.
En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

La synthèse est strictement confidentielle et remise uniquement au bénéficiaire. Un entretien de suivi est réalisé à 6 mois.

1. Phase préliminaire

- Analyser votre demande et vos besoins.
- Définir les objectifs du bilan.
- Présenter la méthodologie et les outils.
- Déterminer les modalités d'accompagnement.
- Établir le calendrier des rendez-vous.

2. Phase d'investigation

Faire le point sur vous et votre parcours

- Retracer votre parcours et analyser vos expériences.
- Identifier et valoriser vos compétences.
- Explorer votre fonctionnement professionnel.
- Approfondir vos intérêts, motivations et valeurs.
- Identifier vos besoins et facteurs de satisfaction.
- Mettre en évidence vos ressources et points de vigilance.

- Croiser les résultats des différents outils utilisés.

Construire et confronter plusieurs scénarios

- Faire émerger plusieurs hypothèses professionnelles.
- Explorer les métiers, secteurs et environnements correspondants.
- Identifier les compétences transférables.
- Identifier les écarts entre votre profil et les projets envisagés.
- Déterminer les compétences à acquérir ou à développer.
- Étudier le marché du travail et les réalités du bassin d'emploi.
- Comparer et évaluer les différents scénarios.
- Valider la faisabilité du projet retenu.

3. Phase de conclusion

- Formaliser le projet professionnel retenu
- Identifier ses conditions de réussite.
- Formaliser les principales étapes de mise en œuvre.
- Élaborer un plan d'action détaillé.
- Finaliser et commenter la synthèse écrite du bilan.
- Prévoir un entretien de suivi à 6 mois.

La durée totale est de 19 heures soit 19 heures d'entretiens en face à face (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités). Les rendez-vous sont répartis sur plusieurs semaines, avec un rythme adapté à votre situation et au temps nécessaire aux investigations.

A NOTER : Selon le décret numéro 2026-234 du 30 mars 2026, une participation financière de 150€ est demandée à tout salarié souhaitant suivre un bilan de compétences avec son CPF (Mon Compte Formation).
Demandeurs d'emploi, vous n'avez pas à payer ces 150€.

Organisation de la formation

- **Formateur**

Amandine Barlet — Coach en évolution professionnelle et coach d'entreprises, spécialisée en intelligence émotionnelle.

J'accompagne les personnes dans leurs réflexions et leurs évolutions professionnelles, avec une approche qui prend en compte **le parcours, les compétences, les motivations, les besoins et le fonctionnement de chacun**.

Mon accompagnement s'appuie sur une approche **personnalisée et concrète**, pour vous aider à mieux vous connaître, éclairer vos choix et construire un projet professionnel cohérent avec qui vous êtes et ce que vous recherchez.

- **Matériel requis :** aucun matériel requis

- **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**
  - Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
  - Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés
  - Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
  - Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
  - Des temps d'entretiens individuels en face à face
  - Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
  - Documents de suivi
  - Documents de bilans par outil
  - Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
  - Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

- **Suivi et évaluation de la formation**
  - Une feuille de présence émargée à chaque séance
  - En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
  - Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
  - Certificat de réalisation du bilan de compétences
  - Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences

- **Accessibilité**
  Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

- **Contact Coach, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30